

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2023-137 du 10 octobre 2023
Portant sur la DETR 2024 - Autorisation de dépôt
Assainissement du Centre-bourg de Dontreix**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le dix octobre à 17h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de ROUGNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 05/10//2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 41	Votants : 49	POUR : 49
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 3 Absents : 10	Exprimés : 49	

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, NOVAIS, CHARLES *suppléante* CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : SIMON à LE CORRE, VERDIER à GALINDO, LUQUET L à LUQUET A, BOUDINEAU à FERRIER, RAMOS à FAUCONNET, FONTVIELLE à DESARMENIEN, MORANÇAIS à BERGER, LARGE à TRIMOULINARD,

Excusés : JOULOT, DESGRANGES, D'HULSTER.

Absents : SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, SCHMIDT, PLAS, VIALTAIX, WELZER, ROULLAND, BRUNET, CHAUSSAT.

Secrétaire de séance : Pierre DESARMENIEN

Rapporteur : David GRANGE, Vice-président

Pour rappel, par délibération n°2022-144 et n°2022-145 du 26 octobre 2022, le conseil communautaire autorisait le dépôt d'un dossier DETR 2023 ainsi que la signature d'une convention constitutive entre la commune de Dontreix et la communauté de communes.

Au vu des nombreuses fuites d'eau répertoriées par la commune, il est urgent d'intervenir sur les réseaux. Ainsi, la commune prévoit d'effectuer des travaux dans les plus brefs délais. Dans le cadre de ces travaux, il convient de réaliser une opération sur la rénovation des réseaux assainissement.

L'estimation des travaux est de 178 027 € HT pour la partie assainissement des eaux usées.

L'opération « assainissement du bourg de Dontreix » est finançable dans le cadre de la DETR 2024 rubrique 13 à hauteur de 40 %.

Le plan de financement prévisionnel est présenté ci-après :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Nature	Montant	Type de subv + (taux)	Montant
Travaux Préparatoires	178 027.00€	DETR (40 %)	71 210.80€
		Autofinancement	106 816.20€
TOTAL HT	178 027.00€	TOTAL HT	178 027.00€

Acusé de réception : 17/10/2023
023-200067593-20231010-2023-137-DE
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement présenté ;
- AUTORISE le Président à solliciter un financement au titre de la DETR 2024 pour un montant éligible de 178 027€ HT ;
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 17 octobre 2023
Pour copie conforme, le 17 octobre 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET



Le Secrétaire de séance,
Pierre DESARMENIEN